

Mot du maire
Mars 2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme à l'habitude, je me permets de vous informer de quelques nouvelles importantes concernant notre municipalité.

Démission de notre conseiller du district #6, M. Francis Cassidy

Lors de la séance de lundi soir dernier, notre conseiller du district #6, M. Francis Cassidy, nous a informés de sa décision de remettre sa démission, effective à compter du 25 février 2025.

En mon nom personnel, ainsi qu'au nom des membres du conseil municipal, du personnel de la municipalité et des citoyens de son district, mais également de tous les citoyens de notre municipalité, nous tenons à remercier Francis pour sa précieuse collaboration au cours des six dernières années. Francis, encore une fois, merci et bonne continuité !

Étant donné que nous sommes à moins de 12 mois des prochaines élections municipales prévues en novembre 2025, il n'y aura pas d'élection pour son remplacement.

Semaine de relâche

Nous sommes actuellement dans la semaine de relâche, une période de l'année propice pour prendre une petite pause de l'hiver. Cela explique l'absence des autres personnes qui sont normalement présentes à la séance du conseil, car elles avaient déjà prévu cette période pour prendre des vacances bien méritées.

Je profite donc de l'occasion pour souhaiter une bonne semaine de relâche à nos étudiants, cette semaine ainsi la semaine prochaine. Ces vacances bien méritées sont l'occasion de prendre une pause et de refaire le plein d'énergie pour le sprint final.

Forum National sur les Espèces Aquatiques Envahissantes

Mardi dernier, avec notre inspectrice en environnement, Lysandre, et deux citoyennes impliquées dans leurs associations respectives pour la protection de leurs lacs, j'ai participé au Forum National sur les Espèces Aquatiques Envahissantes qui se tenait à l'Université de Sherbrooke. Dans l'ensemble, nous sommes sur la bonne voie avec les actions menées par chacune des associations, avec le soutien de la municipalité. L'installation de notre station de lavage de bateaux au Club Fat Bike sur la côte de l'Artiste a d'ailleurs été citée en exemple d'action à suivre.

Il est essentiel de continuer à travailler en prévention, car c'est une responsabilité collective. Nous avons retenu quelques bonnes idées qui seront discutées lors du prochain comité des lacs.

Travaux de mise à niveau de la salle le Stardien

Les travaux pour la mise à niveau de la salle le Stardien avancent comme prévu. Nous respectons actuellement les délais et le budget. Si tout continue dans cette direction, la réouverture se fera comme prévu le 8 avril 2025.

Rencontre d'information citoyenne

En collaboration avec la MRC du VSF, nous organisons une rencontre d'information citoyenne qui se tiendra le mardi 25 mars en après-midi, au sous-sol de l'église. Cette rencontre a pour objectif d'expliquer les changements et reports pour la collecte sélective et la consigne, depuis la prise en charge par Éco Entreprise Québec (EEQ), ainsi que les changements que cela implique pour la récupération.

Résolutions à adopter

Ce soir, nous allons adopter deux résolutions à la suite des demandes de nos citoyens, M. Michel Tessier et sa conjointe. Il s'agit du changement de zonage, dernière étape du processus, ainsi que du droit de préemption de la municipalité sur la vente de leur propriété.

Sécurité routière

Nous allons relancer pour une troisième année consécutive, notre demande de réduire la vitesse de 90 à 50 km/h sur la route 222, entre les rues du Villageois et Des Améthystes, en relocalisant l'enseigne plus haut, avant d'arriver au cœur du village.

Malheureusement, jeudi dernier, un accident majeur a impliqué une ambulance, des pompiers et des policiers. Cette portion de la route a été bloquée pendant au moins une heure. Nous allons réitérer que cette demande représente un enjeu de sécurité non seulement pour les véhicules, mais aussi pour les piétons, cyclistes et jeunes étudiants du secteur Boisé St-Denis.

Activité Récup'Art

Je tiens à souligner la tenue de l'activité Récup'Art, qui se déroulera le 10 mars, entre 10 heures et midi, pour les familles avec des enfants âgés de cinq ans et plus, dans la salle du Stardien. Cette activité de bricolage et de jeux de société se veut un moment convivial et rassembleur, organisé par la Maison des Arbrisseaux pour nos résidents.

Fête d'hiver

Pour ce qui est de la fête d'hiver qui a eu lieu samedi dernier, de nombreuses personnes ont défilé sur le terrain du parc Desjardins. La neige et le soleil étaient au rendez-vous, permettant à de nombreux patineurs, enfants et adultes, de profiter des installations de jeux, tout en savourant un bon barbecue. Un grand merci à nos animateurs du jour, à nos bénévoles et à Noémie Champoux pour l'organisation.

Projet égout et aqueduc pour les lacs Desmarais et Petit lac Brompton

Même si l'on ne voit pas d'avancées concrètes sur le terrain, le travail se poursuit. La semaine dernière, le comité de gouvernance s'est réuni pour faire le point sur les avancées suivantes:

- La MRC nous a présenté le nouveau schéma d'aménagement, qui inclut nos demandes de modifications du P.U., ce qui constitue une très bonne nouvelle pour SDDB. Ce dossier, sur lequel nous travaillons depuis plus de deux ans, sera présenté

à la table des maires de la MRC pour acceptation en mai 2025. Ensuite, il y aura une période d'étude, d'analyse et/ou de modification par le MAMH pour une période de 120 jours maximum, ce qui nous amène à l'automne 2025. La dernière étape sera l'approbation par le gouvernement, ce qui prendra au moins six mois. Actuellement, tout se déroule dans les délais pour ce dossier d'une grande importance. On ne lâche pas !

- Nous avons confié le mandat à la firme d'ingénierie Savaria pour nous accompagner dans le dossier de la gestion des sols contaminés (ex : amiante) et pour explorer les différentes alternatives permettant de réduire l'impact financier de la réglementation en vigueur, tout en garantissant la sécurité des travailleurs sur le chantier.
- Tel que mentionné par notre député provincial, le gouvernement est en train de revoir sa réglementation, ce qui pourrait permettre de modifier la norme actuelle, passant de 0.1% à 1.0% et plus d'amiante dans le sol, pour la rendre équivalente à la norme de la province de l'Ontario. Ils réévaluent également la méthode de prise des tests et des échantillons. Dossier à suivre...

Merci à tous pour votre attention et votre engagement envers notre belle municipalité.

Cordialement,

Daniel Veilleux,
Maire de la belle Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton